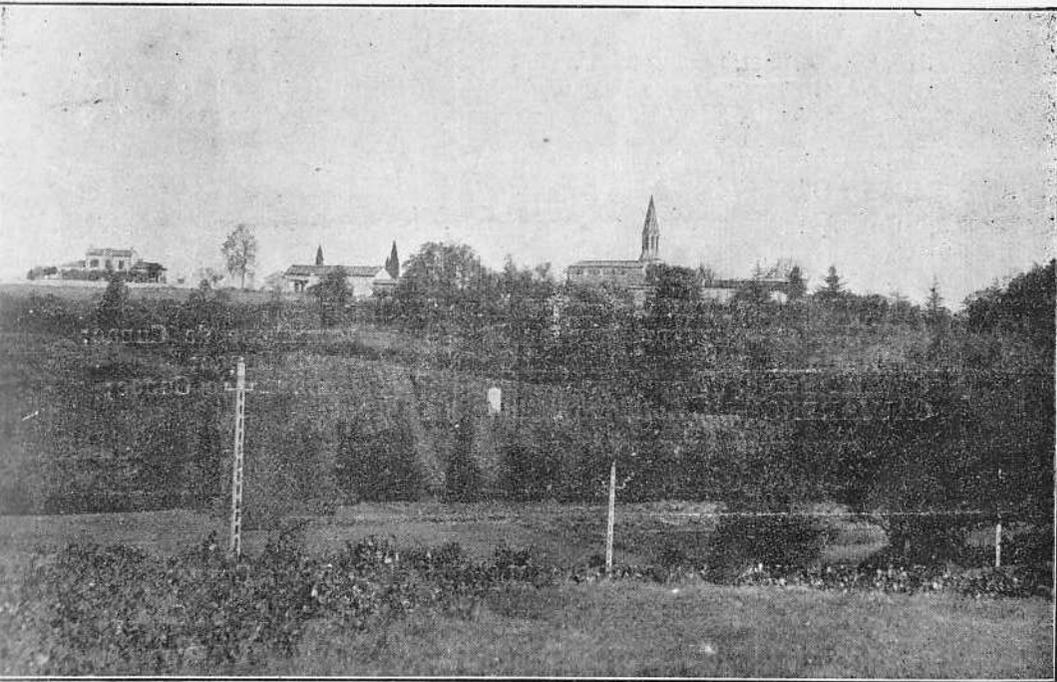


COMMUNE DE CUNAC

FÊTES DE SON CENTENAIRE

(1832-1932)

LE DIMANCHE 16 OCTOBRE 1932



VUE GÉNÉRALE DE CUNAC

HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE CUNAC

par M. BORIES, ancien Maire

Prix : 2 francs

Comité des Fêtes du Centenaire

Comité d'Honneur

M. LE PREFET DU TARN;

MM.

ANDRIEU, Sénateur du Tarn;
CAMBOULIVES, Député du Tarn;
ROSSIGNOL, Président du Conseil Général du Tarn ;
VIGUIER, Conseiller d'arrondissement;
RIGAUD, Président du Syndicat d'électrification ;
BARRAU, Henri, ancien Maire de Cunac;
BORIES, Albert, ancien Maire de Cunac;
ROLLAND, Ernest; BORIES, Antonin; ROSSIGNOL, Jules; FOUR-
NIALS, André; JEAN, Léopold; TEYSSEYRE, Pierre : Conseillers
municipaux.
Mme PAILHOUS, Directrice des écoles de Cunac;
Mlle DAUTEL, Institutrice à Cunac;

MM.

SEVERAC, Curé de Cunac;
FOURNIALS, Albert, Secrétaire du Syndicat Agricole de Cunac;
BORIES, Pierre, Docteur en médecine à Albi;
ARNAL, Joseph, propriétaire au Bois-Grand, commune de Cunac;
BARRAU, Ernest, propriétaire au Gach, commune de Cunac;
CABOT, Emile, propriétaire à Puech-Redon, commune de Cunac;
GAUJARENGUES, Noël, propriétaire à Cunac;

Comité Actif

Président d'honneur : M. CALMELS, Ernest, Maire de Cunac;

Président : M. RIEUNAUD, Raymond, Adjoint au maire de Cunac;

Vice-Présidents : MM. GRIMAL, Félix, Cycles à Saint-Juéry;
CARRIERE, Jean, au Vialar;

Secrétaire : M. VALAT, Justin, Receveur buraliste, à Cunac;

Secrétaire-adjoint : ROLLAND, Fernand, au Castelou;

Trésorier : M. BARRAU, Frédéric, Conseiller municipal;

Commissaires : MM. GALINIER, Paul, Conseiller municipal;
JOLY, François; PAGES, Lucien;
ESPITALIER, Henri; GRIMAL, Georges;
GASC, Ernest; RAUCOULES, Artémon;
SOUTADE, Elie; JAMMES, Ernest;
JAMMES, Léon; DAVID, Georges;
CABOT, André; CABOT, Gaston.

HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE CUNAC

par M. BORIES, ancien Maire

CUNAC



Cunac, à six kilomètres à l'Est d'Albi, laisse voir d'un peu partout la flèche aigue de son clocher.

Son territoire commence où finit la plaine. La commune d'Albi le touche à peine. Celle de Saint-Juéry le contourne à l'Ouest, au Nord et à l'Est. Au Sud, la route nationale d'Aix à Montauban le limite avec celui de la commune de Cambon.

Dans ce périmètre se succèdent petits côteaux, petits plateaux et petits vallons au fond desquels coulent les ruisseaux de la Lande, de Fonfrège, de la Pontézié et celui de Jalet qui sert de limite sur une partie de son parcours.

La superficie de la commune est de 638 hectares et sa population de 435 habitants dont une grande partie est groupée dans les villages de Cunac, le Vialar, la Fon del Puech, la Pontézié et Lanel.

La plupart d'entr'eux s'adonnent aux travaux agricoles et principalement à la culture de la vigne qui trouve dans les côteaux un terrain particulièrement propice. Les autres sont occupés par les industries des communes voisines.

Le village de Cunac, au sommet d'un coteau, est agréablement situé au centre de la commune. Vu de la route nationale dominant la base d'un triangle de verdure, il offre un bel aspect et surtout à l'automne, lorsque le feuillage des vignes présente toute une gamme de couleurs du plus magnifique effet.

L'église, de date récente, est de style néo-gothique et a remplacé l'ancienne qui était romane et orientée. Elle est dédiée à Saint-Jacques dont la fête a lieu en juillet. Une autre fête, celle des vendanges, est célébrée en septembre.

Au lieu dit Saint-Eloi, au Sud-Ouest et non loin de Cunac, existe une fontaine de tout temps vénérée; sans doute jadis protégée par quelque naïade, prêtresse de Dionysos et plus tard, placée sous l'invocation de Saint-Eloi qui lui a laissé

son nom. Les habitants des environs croient à l'efficacité de ses eaux pour la guérison de certaines maladies et vont en secret y faire des offrandes en jetant dans la fontaine des pièces de monnaie.

Près du village de Lanel et de la route nationale qui sépare Cunac et Cambon, mais sur un emplacement appartenant avant 1832 à la section de Cunac qui était limitée par le ruisseau de Cambon, dit de Lézert, depuis la Mouline jusqu'au-dessus de la Sarrade, on a depuis longtemps signalé les vestiges, recouverts par la culture, d'une station romaine.

L'endroit porte le nom à consonnance latine de Claretis. D'intéressantes découvertes y auraient été faites, mais jusqu'ici, personne n'a voulu faire les frais de fouilles sérieuses permettant de se rendre un compte exact de son importance et de la nature de ses constructions et de ses fortifications. Comme toutes les agglomérations romaines, celle-ci était à proximité d'un point d'eau important et dont la source n'est pas tarie. Elle fut vraisemblablement détruite au v^e ou vi^e siècle lors des invasions des Barbares, car les Alains, les Suèves, les Vandales traversèrent successivement notre pays en détruisant tout sans rien fonder.

L'existence de cette station semble devoir être contemporaine avec l'existence historique d'Albi. A cet égard, d'ailleurs, il n'est pas douteux que nos riches régions ne fussent habitées tout aussitôt que des endroits perdus dans les Cévennes et défavorisés sous bien des rapports. Le pays albigeois était habité et civilisé bien avant que l'histoire ne le mentionne.

Après la chute de l'Empire romain cette population subit la domination des Visigoths, puis des Francs et au viii^e siècle celle des Arabes qui dura quarante ans.

Avec l'avènement des Carolingiens le régime féodal s'établit et Cunac dépendit de la seigneurie de Saint-Juéry. Cette seigneurie faisait partie au xi^e siècle des biens des vicomtes d'Albi. Ceux-ci avaient des possessions très étendues, et, pour y assurer quelque sécurité, ils firent appel, comme les comtes de Toulouse, aux ordres à la fois militaires et religieux des Templiers et des Hospitaliers. Pour les fixer sur leurs territoires ils leur firent d'importantes donations.

Les Hospitaliers de Saint-Jean eurent dans le pays leur

principale Commanderie au château de Rayssac, à quatre kilomètres au Sud-Est d'Albi. Cette commanderie comportait de nombreuses annexes dont la principale eut son siège à Lanel sur l'emplacement de la maison de M. Barrau, depuis la fin du xiii^e siècle jusqu'à la Révolution.

En sorte que, pendant six cents ans, une portion importante de la commune se trouva appartenir partie en propriété allodiale et partie en fiefs, à cet ordre qui devint par la suite celui des chevaliers de Malte, en 1522.

La région bénéficia certainement de cette situation, car, lorsqu'au début du xiii^e siècle survint la terrible croisade contre les Albigeois qui couvrit de sang et de ruines tout notre Midi, elle fut épargnée.

A ce sujet, des chroniqueurs affirment toutefois que quoique ayant tenu le parti de Monfort, les Hospitaliers, restés simples spectateurs d'une lutte politique autant que religieuse, donnèrent l'impression d'avoir une secrète sympathie pour la cause des vicomtes d'Albi et des comtes de Toulouse. Ceci, en raison de l'accueil qu'ils avaient reçu, des privilèges à eux accordés, et aussi de l'indignation que les procédés de ces étranges Croisés soulevèrent.

Comme les Templiers, les Hospitaliers de Jérusalem s'étaient donné pour mission, en ces temps d'insécurité, la protection des voyageurs et des pèlerins et les soins aux malades. Après la croisade des Albigeois, les Trencavel, vicomtes d'Albi, perdirent leurs immenses domaines dont une partie passa entre les mains de Monfort. Saint-Juéry et Cunac en même temps, furent ainsi rattachés au comté de Castres.

Cunac, cependant, paraît avoir eu, à certains moments, des seigneurs particuliers puisqu'en 1368 la guerre éclata entre l'évêque et les consuls d'Albi d'une part; Sicard de Lescure, Gilbert de Cadolle seigneur de Curvalle et Salomon et Guillaume de Monestiés seigneurs de Cunac, d'autre part. Ceux-ci assiégèrent dans son château de Combefa l'évêque, qui pour l'instant ne pouvant mieux faire, les excommunia.

La deuxième moitié du xiv^e siècle fut une des plus tristes périodes de l'Albigeois. Routiers des Grandes Compagnies, soldats de l'armée anglaise ou des troupes royales ravageaient le pays et le rendaient inhabitable.

Tous ceux qui le pouvaient, se réfugiaient avec leurs

biens les plus précieux et aussi leurs vivres derrière les remparts d'Albi dont les consuls faisaient payer aux étrangers une redevance pour cette protection. Les archives de la ville mentionnent notamment dans le rôle de 1381, que le commandeur de Lanel dût payer une taxe tant pour lui que pour des denrées diverses dont quatre pipes de vin qu'il avait mises à l'abri dans la maison de Peyre del Noguier.

Dans le même temps, le sort des habitants de Cunac n'était guère enviable. Ils étaient toujours en alerte pour signaler en temps opportun l'arrivée de quelque compagnie de pillards, afin de pouvoir mettre leurs personnes et leur bétail en sécurité. Un fossé profond, dont il subsiste encore une partie, entourait le village qui n'avait qu'une porte à pont-levis, et en arrière du fossé existait un épais mur de terre percé de meurtrières.

Les guerres de religion furent aussi néfastes et agitèrent beaucoup le pays. Les archives départementales possèdent de nombreux documents qui relatent les dégâts commis par les protestants dans tout l'Albigeois resté au pouvoir des catholiques. Pendant les vingt-cinq dernières années du xv^e siècle les environs d'Albi furent mis en coupe réglée. Jusqu'en 1595 les localités de Fréjairolles, Cunac, Cambon, Saint-Juéry, Puygouzon, se plaignent fréquemment à l'évêque que les Huguenots sont maîtres du pays et lèvent les dîmes de l'Eglise à leur profit. On ne peut même plus labourer, tant l'insécurité est grande dans les campagnes désertées.

La période de 1615 à 1629 fut encore fort agitée en Albigeois. Les troubles religieux reprurent et le siège de Réalmont en fut le principal épisode. Les environs d'Albi et plus particulièrement la région de Saint-Juéry, Cunac, Cambon, Fréjairolles, Dénat, etc... eut beaucoup à souffrir du passage des gens de guerre et des réquisitions de matériel et de vivres.

Vers la fin de ces troubles le cardinal de Richelieu venant de Pézenas par Lacaune, Alban et Lanel à Albi où il fit son entrée le 9 août 1629 put constater par lui-même l'état de la commune.

Au xviii^e siècle, la commanderie de Lanel dépendant de celle de Rayssac possédait, d'après un inventaire du 8 juillet 1715, un domaine de deux cents sèterées dont la moitié constituait un bien noble et allodial, c'est-à-dire libre de fou-

tes charges. Il comprenait le quadrilatère, borné à l'Est par le chemin de Lanel à Cunac; au Nord, par le ruisseau de Fonfrège; à l'Ouest, par l'ancien chemin de Saint-Juéry à Lombers, limite actuelle de la Commune, et au Sud par la route nationale. L'autre moitié comprenait de nombreux fiefs s'étendant sur la reste de la commune et notamment dans la partie Sud.

Leurs possesseurs payaient à la commanderie, outre les redevances seigneuriales, la dime de l'église.

En même temps existait dans la partie nord de la commune et depuis une époque imprécise, une dépendance du couvent de Fargues d'Albi, appartenant aux filles de l'Annonciade, ordre fondé par Jeanne de Valois, fille de Louis XI, après qu'elle eut été répudiée par le roi Louis XII. Cette dépendance porte encore le nom de Fargues et il est probable qu'elle fut entourée de quelques fiefs ressortissant de l'ordre.

Le reste des terres, constituant le territoire actuel de la commune, était rattaché à la seigneurie de Saint-Juéry, et l'administration des intérêts collectifs était exercée par les syndics qui exécutaient les décisions prises par les assemblées de la communauté. Ces syndics élus par les habitants étaient leurs mandataires. Dans l'Albigeois ils représentaient leur village à l'assemblée des Etats.

Survint la Révolution. La seigneurie de Saint-Juéry, la commanderie de Rayssac et le prieuré de Fargues sombrèrent comme tant d'autres institutions.

Les tenanciers des fiefs cessèrent de payer les censives, vasques, champarts, lods et ventes et tous autres droits. La dime et les fruits décimaux subirent bientôt le même sort. Enfin, les biens des émigrés ou d'Eglise, d'abord saisis ou mis sous séquestre, furent vendus aux enchères par la nouvelle administration de l'Enregistrement et des Domaines. Dans la commune, les biens des chevaliers de Malte furent achetés en grande partie par les familles Cavalié de Cunac et Juéry de Lanel-Haut. Cette dernière famille les avait eus en fermage pendant plus d'un siècle et s'y était enrichie. L'une et l'autre ont disparu.

Et plus jamais, on ne vit chevaucher par nos chemins de jadis les chevaliers de Malte dans leur manteau à croix

rouge qui avait remplacé la cape à croix blanche des Hospitaliers de Saint-Jean.

Ces chemins de jadis ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui. Les pentes n'étaient pas adoucies et l'on n'accédait à Cunac du côté de Lanel que par la rude côte dite « du Renard », et du côté de la Pontézié que par le vieux chemin encore existant et tout aussi pénible. En outre, à défaut de ponts, les ruisseaux étaient franchis à gué.

Entre temps, la commune de Saint-Juéry s'organisait selon les nouveaux règlements administratifs; jusqu'à la chute de l'Empire en 1815 il n'y a rien de notable à signaler.

Mais quand le pays eut enfin la paix, la guerre s'alluma entre Cunac et Saint-Juéry.

Les causes en furent multiples; la principale provint du fait que la section de Cunac dominait celle de Saint-Juéry et lui rendait la vie un peu dure. La section de Cunac comptait en effet, à cette époque, plus de huit cents habitants, alors que Saint-Juéry, dont les industries actuelles n'existaient pas, en avait à peine la moitié.

Il s'ensuivit des divisions profondes qui entraînaient des rixes graves et souvent sanglantes.

Les anciens du pays se souviennent d'avoir entendu raconter par leurs parents les péripéties d'un guet-apens dans lequel furent surpris les jeunes gens de Cunac qui s'étaient rendus, vers 1830, à la traditionnelle foire d'Arthez du jour des Morts. Quoique groupés ils se trouvèrent assaillis à l'improviste par ceux de Saint-Juéry qui avaient associé à leur cause ceux d'Arthez.

Devant le nombre il fallut battre en retraite. Elle se fit lentement, les jeunes gens s'étant égaillés dans les vignes et luttant à coups de pierres, protégés par les haies qui jadis bordaient les chemins.

Au cours de cette retraite, les Cunagais avaient dépêché un des leurs au village pour sonner le tocsin. Hommes et femmes accoururent pour soutenir les leurs qui, ayant reculé jusqu'au plateau de Puy Mourié se trouvaient à ce moment sur leur propre terrain. Les femmes participèrent à la bataille en mettant à la portée des hommes les pierres dont elles emplissaient leurs tabliers. Tant et si bien que les assaillants reculèrent à leur tour.

Cet état de choses ne pouvait durer. Les deux sections demandèrent leur division. L'enquête prescrite fut favorable ainsi que l'avis du conseil du département.

La solution fut cependant retardée par la difficulté de fixer les limites.

La commune de Saint-Juéry, comme il a déjà été dit, s'étendait alors, sauf une petite enclave, jusqu'au ruisseau de Cambon, depuis la Mouline jusqu'au-dessus de la Sarrade, et la commune de Cambon alors si petite qu'elle n'était presque pas viable demanda et finit par obtenir que la partie comprise entre le ruisseau et la route lui fut attribuée. Cette décision fut regrettable pour Cunac, car le côteau de quatre kilomètres de Bel Air à la Sarrade constituait un des bons éléments de son vignoble.

Enfin le 28 octobre 1832 une ordonnance du roi Louis-Philippe statuant en même temps sur d'autres affaires, stipule :

Art. 12. — La section de Cunac est distraite de la commune de Saint-Juéry de laquelle elle dépend et érigée en commune particulière dont le chef-lieu est fixé à Cunac.

Art. 13. — Les limites de Cunac et de Saint-Juéry sont fixées par le trait rouge sur le plan ci-annexé.

Art. 14. — La limite entre Cunac et Cambon est fixée sur le dit plan par la grande route d'Albi à Millau. La partie comprise entre cette limite et l'ancienne est donc réunie à la commune de Cambon.

Art. 15. — La commune des Avalats est supprimée et réunie savoir : la partie située sur la rive gauche du Tarn à la commune de Saint-Juéry; la partie située sur la rive droite à celle de Saint-Grégoire.

La nouvelle commune s'organisa sans tarder. Par arrêté du Préfet du Tarn du 14 décembre 1832, la première municipalité fut nommée et composée de M. Barrau, Jean-Pierre, à la Pontézié, maire, et de Bories, Pierre-Boniface, au Barthas, adjoint. Les registres de l'état-civil furent établis dès le 1^{er} janvier 1833 et le premier garçon inscrit Barrau, Henri, se trouve être le grand-père du maire actuel, M. Calmels. Enfin une école communale publique fut créée le 15 août 1833.

Le manque de locaux obligea d'abord le Conseil municipal à se réunir dans l'habitation du maire et à louer des immeu-

bles pour l'école et le logement de l'instituteur. Petit à petit, des dispositions furent prises pour en acquérir ou construire. La gestion municipale se borna dès lors à assurer l'entretien et le meilleur aménagement des bâtiments communaux et des chemins. A cet égard, le réseau vicinal fut déclaré terminé de très bonne heure et Cunac fut une des rares communes qui furent autorisées à ne s'imposer que de deux journées de prestations. D'ardentes compétitions avivées par le tempérament sanguin de nos pères et aussi par l'esprit un peu combatif particulier aux vigneron, entraînèrent à diverses reprises des discussions fort animées qui sont encore trop près de nous pour être relatées. D'ailleurs, la jovialité étant encore plus caractéristique de l'esprit des vigneron que la combativité, il ne restait bientôt plus trace de ces divisions.

L'église, vétuste et trop étroite, fut reconstruite et inaugurée en 1878 sous l'administration de M. Gardés et une nouvelle maison d'école fut aussi construite en 1891 sous l'administration de M. Barrau, Henri. Enfin, en 1932, année du centenaire, le téléphone et l'électricité (éclairage et force) ont été mis à la disposition de la population.

Comme la plupart des communes rurales, celle de Cunac paya un lourd tribut au cours de la grande guerre. Vingt de ses enfants sont morts pour la France. Un monument a été élevé à leur mémoire. Sur ses faces sont inscrits les noms suivants :

Barrau, Emile.	Gauthier, Jean.
Soulet, Philippe.	Lugan, Maurice.
Vigouroux, Raymond.	Sabatier, Charles.
Barthe, Emile.	Espérou, Edmond.
Barthe, Albert.	Molières, Théodore.
Laclau, Léopold.	Lavabre, Ernest.
Serres, Louis.	Alibert, Marcel.
Mazel, François.	Féral, Abel.
Vergnes, Emilien.	Bousquet, Adrien.
Lafon, Justin.	Costel, Pierre.

Voici d'autre part, les noms des maires et adjoints depuis 1832.

MAIRES

- 11 décembre 1832, Barrau, Jean-Pierre.
- 4 janvier 1835, Bories, Pierre, Boniface.
- 2 août 1843, Bories, Jean-Baptiste.
- 21 mars 1848, Juéry, Louis.
- 22 août 1852, Bories, Jean-Baptiste.
- 7 mai 1871, Barrau, Marcel.
- 6 février 1873, Gardés, Jacques.
- 18 mai 1884, Bories, Jules.
- 20 mai 1888, Barrau, Henri.
- 25 décembre 1898, Vène, Denis.
- 20 mai 1900, Bories, Albert.
- 16 mai 1929, Calmels, Ernest.

ADJOINTS

- 11 décembre 1832, Bories, Pierre-Boniface;
- 4 janvier 1835, Juéry, Jean-Pierre;
- 17 octobre 1835, Bories, Jean-Baptiste.
- 2 août 1843, Barrau, Jean-Baptiste.
- 30 mars 1845, Rigaud, Alexis.
- 21 mars 1848, Bories, Dominique.
- 22 août 1852, Rigaud, Alexis.
- 10 août 1860, Barrau, François.
- 7 mai 1871, Vène, Denis.
- 6 février 1873, Bories, Jean-Baptiste.
- 23 janvier 1881, Vène, Denis.
- 17 juin 1888, Bories, Jean-Baptiste.
- 17 mai 1896, Bories, Albert.
- 20 mai 1900, Fabry, Eugène.
- 15 mars 1903, Teysseyre, Pierre.
- 17 mai 1908, Bories, Antonin.
- 16 mai 1929, Rieunaud, Raymond.

Voilà donc un aperçu de l'histoire de Cunac. Cette histoire a paru jusqu'ici sans éclat. Et cependant, les Cunagais sont fiers de leur terroir et de leurs ancêtres car ils ont le sentiment que ceux-ci, avec leur vin, ont contribué pour une honnête part à assurer à l'Albigeois sa réputation bien assise de pays de Cognaque. Pour Cunac, son vin est toute sa gloire; gloire modeste si l'on veut, mais qui s'est perpétuée et maintenue au cours des siècles.

Le vignoble de Cunaç remonte vraisemblablement à l'occupation romaine et il est probable que les habitants de la villa de Claretis en furent les premiers vigneron. Des jarres, du genre de celles où les Romains logeaient le vin, ont été découvertes près de la Fon del Puech et on peut présumer que des fouilles méthodiques entreprises sur l'emplacement de la station apporteraient des preuves certaines.

Au reste, les coteaux avoisinants, constitués par des alluvions anciennes étaient pour la vigne la terre d'élection. Sa culture ne dut pas cesser de s'y développer plus tard sous l'impulsion des religieux séculiers ou réguliers, seuls capables, en ces époques troublées, d'entreprendre et de poursuivre une œuvre de longue haleine.

A Lanet, comme à Rayssac, les Hospitaliers par divers encouragements durent provoquer l'extension de la plantation des coteaux, en général peu propres aux autres cultures et, dans ces conditions, permettant d'obtenir des produits de choix. C'est grâce à leur action que les vignobles de Cunaç et du Roc acquirent leur développement et à ce sujet il y eut lutte d'émulation entr'eux et leurs voisins; le chapitre de Saint-Salvy établi à Cambon d'une part et celui de Sainte-Cécile, établi à Cahuzaguet, d'autre part.

La production du vin augmentant, il fallut chercher à écouler l'excédent. Les communautés religieuses et les évêchés du bassin de la Garonne, profitant des privilèges et des relations dont ils jouissaient en France et à l'étranger, provoquèrent un sérieux mouvement de commerce d'exportation dès les XII^e et XIII^e siècles. Ce mouvement s'amplifia dès le commencement et surtout au cours du XIV^e. Déjà, avant la guerre de Cent Ans, les vins d'Albi, centralisés par quelques marchands qui s'enrichirent dans ce commerce, étaient expédiés en Angleterre. Mais, par la suite, quand les Anglais, ayant envahi notre pays, eurent apprécié sur place les qualités de nos vins, comme celles de ceux de Gaillac, les expéditions furent bien plus considérables.

Les vins d'Albi étaient transportés par route jusqu'à Gaillac et là embarqués. Par le Tarn et la Garonne, ils parvenaient à Bordeaux et étaient ensuite dirigés par mer sur le nord de la France, l'Angleterre, les Flandres et même jusqu'en Allemagne et dans les pays Scandinaves. Ainsi, et pen-

dant longtemps, les « clarets » de Cunaç, de Cahuzaguet et du Roc, tout esprit, naviguèrent de conserve avec les gros vins de Gaillac, tout corps. Ce mot roman de « claret », caractérisait fort bien les vins de notre crû qui, jusqu'à la reconstitution du vignoble après le phylloxéra ont toujours été légers de couleur mais très bouquetés avec un bon degré alcoolique. Le cépage dominant du vignoble était le Piquepoul et chaque vigne comportait une petite proportion de cépages blancs. Le commerce de ces vins, qui étaient fort bonifiés par le transport, fut soutenu et activé par les Hospitaliers. A la requête du grand maître de l'Ordre Bertrand d'Arpajou, le Parlement de Toulouse par arrêt du 13 mai 1429 stipulait que les Hospitaliers seraient exemptés de tous droits de péage et de leude tant dans les villes que dans les ports de rivière ou de mer et confirmait en outre un privilège dont les chevaliers de Malte étaient fort jaloux : celui de n'être justiciables que des tribunaux de leur ordre.

Il est facile de concevoir tout le parti qui fut retiré de ces dispositions auxquelles s'ajoutait le prestige de ces religieux répandus dans toute l'Europe.

L'antique renommée des bons vins albigeois reçut une éclatante consécration lorsqu'ils figurèrent uniquement et avec honneur sur les tables des rois de France et d'Angleterre à la fastueuse entrevue du Camp du Drap d'or. Un titre, appartenant aux archives nationales, mentionne que pour l'entrevue à Ardres près Rouen, de François I^{er} et de Henri VIII, Adrien de Gouffier de Boissy, cardinal légat et grand aumônier de France, fit venir par eau de son évêché d'Albi à Rouen, cent pièces de vin de Cunaç, de Cahuzaguet et du Roc pour en faire don et présent aux dits seigneurs. Ceci se passait en 1520. En 1533 le même François I^{er} visitant avec sa famille et toute sa cour le Languedoc, qui s'épuisait pour lui faire bon accueil parvint à Albi venant de Villefranche et pût de nouveau apprécier sur place ce qu'il connaissait déjà. Vers la fin de son règne, le prix élevé des vins, les richesses acquises par ceux qui se livraient à ce commerce, donnèrent une grande extension à la culture de la vigne et particulièrement au vignoble d'Albi.

A cette époque, et au point de vue du commerce extérieur, la Hollande devint le lieu de transit des vins de toute pro-

venance. De là ils étaient dirigés dans tout le Nord de l'Europe et, à part les interruptions causées par les guerres, cet état de choses dura jusqu'à la Révolution.

Au moment de ces interruptions d'exportation, et par suite aussi de la misère, conséquence de l'état de guerre, les récoltes s'écoulaient difficilement. Ces difficultés, furent encore aggravées par l'ouverture du Canal du Midi en 1680, car jusqu'à ce moment, les longs transports par terre étant impraticables, ainsi que la navigation en Méditerranée infestée de pirates, le Midi de la France aujourd'hui grand producteur ne put participer à ce commerce.

En présence de la mévente persistante découlant de ces contingences, une ordonnance royale de 1713 interdit toute nouvelle plantation en France. Cette ordonnance fut assez mal accueillie dans le vignoble albigeois aussi bien qu'à Gaillac. Les vigneron ne se soumirent qu'avec peine. Mais ils reconnurent plus tard le bien fondé de cette mesure, car la situation s'améliora progressivement et les bons vins conservant leur fidèle clientèle retrouvèrent de bons prix.

Les vins d'Albigeois acheminés jusqu'à Bordeaux n'allaient pas tous à l'étranger. Les grands personnages du pays et les évêques, plus tard archevêques d'Albi notamment, en faisaient souvent don, ou en procuraient à leurs relations, ou aux personnes qu'ils voulaient honorer.

Entr'autres les comtes de Lescure, qui en 1766, s'étaient fixés par mariage en Poitou, ne voulurent d'autre vin que de Cunac et firent partager leur goût pour ce vin à tout leur voisinage quoique le Poitou fut pays producteur. Les livres de comptes de leur régisseur à Lescure mentionnent annuellement un ou plusieurs envois. L'auteur de l'histoire de Lescure dit notamment en ce qui se rapporte à 1774 : le vin de Cunac avait toujours du succès en Poitou. Dans deux ans l'intendant des comtes de Lescure en avait envoyé 96 barriques et aussi des fromages de Roquefort, mets particulièrement choisi pour rehausser les agréables qualités du vin. Ces expéditions se faisaient par Bordeaux et Nantes et de là au château de Clisson près Bressuire.

Cependant le déclin avait déjà commencé. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle les prix baissèrent progressivement, et l'affranchissement des barrières économiques, apporté par la Révolution n'amena pas d'amélioration.

A partir de cette époque, le commerce d'exportation disparut. La clientèle aristocratique fut remplacée par celle populaire, des paysans de l'Aveyron, dont les achats se développèrent à la mesure de la prospérité de leur élevage. Dans l'article relatif au département du Tarn, publié dans le grand dictionnaire de Larousse avant 1870, l'auteur déplore ce déclin injustifié de nos vins et de ceux de Cahuzaguet qu'il déclare supérieurs à cette époque aux meilleurs crus du Beaujolais, surtout en ce qui concerne leur bonne tenue, et leur bonification par le transport et le long vieillissement. Il dit ensuite : « on assure que pendant la guerre d'Amérique, le célèbre Lapérouse avait embarqué du vin de Cunac auquel il fit faire le voyage des grandes Indes et qu'une partie ayant été rapportée en France on le jugea d'un goût exquis ».

Cette confirmation nouvelle apportée aux qualités des vins de Cunac, mal secondée par le manque d'initiative des vigneron, resta sans effet et, jusqu'en 1882, les Aveyronnais ont acheté la presque totalité des vins qui ne se consommaient pas dans la région. Ils les payèrent cependant de bons prix dès 1870 quand le phylloxéra eut commencé ses ravages dans le Bas-Languedoc. Des récoltes exceptionnelles comme celle de 1875 trouvèrent un écoulement facile.

Le fléau qu'on croyait toujours lointain fit néanmoins son apparition vers 1880. Le mildiou s'abattit également sur le vignoble et celui-ci ne put résister. Une des dernières récoltes, celle de 1881, fut peu abondante, mais d'une qualité remarquable. La mort du vignoble consterna les habitants de Cunac qui ne savaient trop quel parti tirer de leur côteaux. De dures années passèrent, des essais de reconstitution furent tentés un peu par tous, et moins de vingt ans après, le chiffre de l'ancienne production était atteint et puis dépassé. La précipitation de cette reconstitution a fait abandonner l'ancien encépagement ; mais la qualité persiste cependant, et les vins de Cunac font prime sur le marché comme d'ailleurs ceux de Cahuzaguet.

La commémoration du centenaire a permis de rappeler à ceux qui les avaient oubliés ces souvenirs glorieux.

Enfants de Cunac, soyez fiers de votre petite commune et de vos ancêtres. Et que tous vos efforts tendent à conserver et à accroître la renommée qu'ils vous ont acquise.

ALBERT BORIES.

Ancien maire.



CUNAC, CITÉ DES VINS

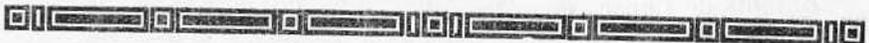
*Sur les riants côteaux qui jouxtent la grand'plaine
Où se dresse un clocher rose comme le jour,
Voici l'alignement cadencé des labours
Où florit dans l'air pur la vigne souveraine.*

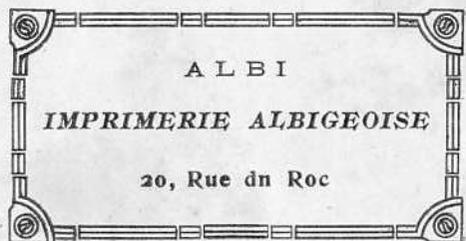
*Le vigneron, jamais lassé, malgré sa peine,
De ses soins délicats l'entoure avec amour;
Et si la grappe est grosse et si le pampre est lourd
C'est que le bon soleil n'a pas feint son haleine.*

*Alors, tout nous sourit du Vialar à Lanel
Et le pinard divin au rire fraternel
Anime notre cœur de mystères étranges.*

*Cunac, cité du vin au parfum prometteur,
Tu dois à tes côteaux un renom très flatteur
Et ta gloire immortelle au sang de tes vendanges.*

André-J. BOUSSAC.





A L B I

IMPRIMERIE ALBIGEOISE

20, Rue dn Roc